



12^e CONCOURS

FEMMES DE MÉRITE 2010

CAHIER
DE MISE EN CANDIDATURE

Date limite du concours :
le vendredi 29 janvier 2010 à 17 h

YWCA
QUÉBEC

ELLES SONT TOUT PRÈS DE VOUS, ELLES RAYONNENT AUTOUR DE VOUS, ELLES NOUS INTÉRESSENT !

Lancé par la YWCA de Winnipeg en 1976 et repris dans plus de 20 villes canadiennes, Femmes de mérite vise à faire connaître au grand public des femmes de tous les horizons ayant contribué à l'avancement et à l'épanouissement des femmes dans la société.

Nous présentons, pour une douzième année consécutive, notre propre version du Concours Femmes de mérite. Le Concours culmine en un Gala-bénéfice unique qui se tiendra le mercredi 19 mai 2010. Cet événement est la plus importante activité de financement de notre organisme. Depuis 1999, nous avons ainsi honoré 122 femmes exceptionnelles devant plus de 5 800 personnes. Nous avons ainsi pu recueillir, jusqu'à ce jour, plus de 1 000 000 \$ qui ont servi à financer les services que nous offrons aux femmes.

Le Gala-bénéfice permet de reconnaître le leadership exercé par les femmes et propose des modèles aux femmes en devenir. Le visage de la société ne cesse d'évoluer. Dans ce contexte, les femmes doivent constamment ajuster les diverses sphères de leur vie : équilibre entre vie professionnelle, vie familiale et vie citoyenne; renforcement des valeurs féminines dans le milieu de travail; affirmation du leadership et engagement au féminin. Souligner ces parcours avec émotion et fierté devient dès lors bien naturel pour nous.

À l'aide de ce cahier de mise en candidature, faites découvrir aux membres du Jury une femme remarquable, un trésor caché qui mérite d'être connu !

NOTRE MISSION

Nous agissons comme partenaire de la femme dans sa réalité.

La mise en valeur du talent féminin, c'est-à-dire des réalisations professionnelles ou personnelles, voire même de l'engagement social, par l'entremise du Concours Femmes de mérite, s'inscrit parfaitement dans la mission de notre organisme. Les femmes honorées deviennent les modèles de celles dont la vie bascule. En 2008-2009, 186 femmes de tous horizons et 22 enfants ont trouvé écoute, aide et refuge dans l'un ou l'autre de nos services d'hébergement.



LE MOT DU PRÉSENTATEUR DE L'ÉVÉNEMENT

Banque Nationale Groupe financier a l'honneur de s'associer, pour une 5^e année consécutive, au Concours Femmes de mérite.

Les femmes ont beaucoup à apporter à la société. Leur dévouement, leur sens de l'engagement et leur sensibilité aux autres ouvrent la voie à des réalisations particulièrement constructives.

Nous connaissons toutes des femmes dont l'apport à la société mérite d'être souligné. Le concours offre une occasion exceptionnelle de mettre cette contribution en valeur alors n'hésitez pas à leur rendre hommage. Les femmes au parcours exemplaire ont un pouvoir d'inspiration incroyable qui suscite, à son tour, une chaîne d'actions positives à l'égard de la collectivité.

Bravo à toutes les femmes de mérite et longue vie au concours !

Diane Déry

Vice-présidente, services aux entreprises,
Québec et Est du Québec

Banque Nationale Groupe financier



**BANQUE
NATIONALE**
GROUPE FINANCIER

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir au moins 18 ans le 19 mai 2010.
- Provenir ou exercer son action de femme de mérite sur tout le territoire de la province de Québec, à l'exception des régions qui correspondent aux indicatifs régionaux 514 et 450 et de l'Outaouais.
- Accepter d'être candidate en signant la section « Confirmation de candidature » du Formulaire de mise en candidature à la page 7.
- Être proposée par un(e) auteur(e) de la proposition et être appuyée par trois (3) répondant(e)s ayant signé la section « Confirmation de candidature » du Formulaire de mise en candidature à la page 7.
- Consentir à ce que son nom, sa photo et tout élément divulgué à la YWCA Québec dans son dossier de candidature concernant sa vie professionnelle ou personnelle soient utilisés aux fins de sélection des finalistes et aux fins de publicité dans le cadre du Concours, de la Soirée des candidates et du Gala-bénéfice Femmes de mérite.
- Autoriser la YWCA Québec à la photographier et à diffuser la photographie obtenue.
- Remplir adéquatement toutes les modalités relatives à l'inscription dans les délais requis.
- **Être obligatoirement présente, si elle est finaliste, au Gala-bénéfice prévu le 19 mai 2010. La finaliste disposera d'un billet de courtoisie pour le Gala-bénéfice.**

UNE FEMME DE MÉRITE EST...

... une femme reconnue dans son milieu comme un modèle, une agente de changement, **démontrant ou ayant démontré une préoccupation soutenue à l'égard de la place que peuvent occuper les femmes dans la société.**

LES RÈGLEMENTS

- Une candidature peut être présentée dans une ou deux catégories parmi les 11 catégories présentées à la page 4.
- Les membres du Jury se réservent le droit de modifier la catégorie dans laquelle une candidature a été proposée.
- Les membres du Jury sélectionneront la lauréate du Grand prix Avancement de la femme parmi toutes les finalistes.
- Une candidate peut signer une seule « Confirmation de candidature ».
- Une candidature est acceptée sous réserve de sa conformité avec la mission de la YWCA Québec (voir La mission de la YWCA Québec en page 2).
- Le comité organisateur peut refuser une candidature si le dossier de candidature ne contient pas tous les éléments exigés dans les présentes ou s'il n'est pas conforme à la mise en forme demandée en page 5.
- Les membres du comité organisateur se réservent le droit de prolonger la période d'inscription d'une catégorie si la situation l'exige.
- Les membres du conseil d'administration, du comité organisateur, le personnel de la YWCA Québec, les membres du Jury, de même que les membres de leur famille respective ne peuvent pas présenter ou appuyer leur propre candidature ou celle d'une autre femme.
- En raison du caractère public de ses fonctions, une élue municipale, provinciale ou fédérale ne peut présenter sa candidature pendant la durée de son mandat.
- Les membres du Jury rejettent toute candidature qui ne respecte pas les critères d'admissibilité et les règlements énoncés dans les présentes.
- Seuls les documents exigés dans la section « Dossier de candidature », en page 5, seront transmis aux membres du Jury pour fins d'évaluation.
- Une femme peut de nouveau présenter sa candidature, même si elle a déjà été candidate ou finaliste lors d'un précédent concours. La présentation d'un nouveau dossier de candidature, accompagné des documents appropriés, est cependant requise. Les lauréates des années antérieures doivent attendre cinq ans avant de présenter de nouveau leur candidature.
- Une finaliste ne peut gagner dans plus d'une catégorie.
- À moins d'avoir informé la YWCA Québec de son désaccord par écrit, la candidate consent à faire partie d'une banque de candidatures mettant en valeur le leadership féminin. Cette banque est utilisée seulement pour identifier des femmes démontrant des expériences, des aptitudes ou de l'intérêt pour occuper un poste dans une instance décisionnelle ou pour soutenir, à titre de mentor, les initiatives des femmes qui souhaitent s'y investir.

LES ONZE CATÉGORIES LA CANDIDATURE D'UNE FEMME PEUT ÊTRE PRÉSENTÉE DANS UN MAXIMUM DE DEUX CATÉGORIES.

AFFAIRES ET PROFESSIONS

Femme d'affaires, gestionnaire, professionnelle ou dirigeante d'entreprise ayant mis en valeur la participation active des femmes dans tous les secteurs de la société. Elle a ouvert de nouvelles portes aux femmes dans le milieu des affaires ou professionnel, grâce à ses réalisations, à son leadership et à son esprit novateur.

ARTS ET CULTURE

Femme ayant enrichi la vie artistique et culturelle, tout en participant à l'élargissement du champ d'influence des femmes dans le milieu des arts et de la culture en général. Elle est une artiste ou elle œuvre dans le développement, la préservation ou le soutien des arts et de la culture.

ÉDUCATION

Femme ayant contribué à la pédagogie, à la recherche ou à l'administration dans le réseau public ou privé de l'enseignement ou encore, dans les domaines de la formation professionnelle, de l'éducation populaire ou de l'enseignement alternatif. Elle a ainsi démontré l'influence exercée par les femmes dans ce milieu.

ENGAGEMENT SOCIAL

Femme qui, à titre de salariée ou de bénévole au sein d'un organisme, a consacré ses efforts à l'amélioration des conditions de vie des femmes ou à l'élimination de certaines iniquités sociales. Elle a encouragé l'engagement social et charitable des femmes. De ce fait, elle a exercé une influence positive sur les femmes.

ENTREPRENEURIAT

Femme propriétaire d'une entreprise qui a fait preuve de vision, de créativité, d'innovation et de leadership, en jouant un rôle clé dans la réussite de son entreprise, que ce soit dans les phases de démarrage, de croissance ou

de diversification. Par ses actions, elle a mis en valeur le rôle des femmes entrepreneures et encouragé d'autres femmes dans cette voie.

JEUNE FEMME DE MÉRITE

Jeune femme âgée entre 18 et 29 ans qui, dans le cadre de ses études, de son travail ou de ses activités parascolaires ou communautaires, a exercé une influence positive sur ses pairs. Elle a, par conséquent, marqué la vie des personnes de son entourage et a favorisé l'engagement des jeunes femmes dans la société.

MÉTIER NON TRADITIONNEL

Femme qui œuvre dans un domaine reconnu à prédominance masculine. Ce faisant, elle contribue à l'élimination des stéréotypes reliés à l'emploi et à la diversification des choix de carrière. Elle a un impact positif sur l'avancement des femmes, elle exerce un effet de levier et elle participe à l'augmentation de l'intérêt des femmes pour ces professions. Elle est un modèle qui encourage les femmes à s'engager dans de nouvelles voies.

SANTÉ

Femme ayant ouvert la voie aux femmes dans le domaine de la santé, que ce soit par sa pratique professionnelle, ses activités de recherche, d'éducation ou de promotion de la santé. En sensibilisant le monde de la santé traditionnelle ou alternative, elle a provoqué des changements qui ont influencé l'approche de la santé des femmes de façon positive.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Femme qui, au sein des domaines scientifique, technologique ou du génie, a fait montre d'innovation et de créativité. Par son exemple, elle a facilité l'accès et a incité d'autres femmes à choisir un champ d'activité relié à ce milieu.

SERVICES PUBLICS

Femme qui, par son action dans une administration publique, a fait preuve d'un leadership d'influence en ce qui a trait à l'engagement des femmes. Par ses initiatives, elle a favorisé l'ascension de femmes vers des postes de pouvoir dans une organisation publique ou parapublique, qu'ils soient électifs ou non.

SPORTS

Femme qui, dans le domaine de la pratique sportive, que ce soit à titre d'athlète, d'administratrice, d'enseignante, de professionnelle ou de leader d'opinion, a encouragé la participation des femmes dans les sports traditionnels ou non traditionnels. En servant de modèle, elle a mis en valeur les sports comme moyen d'expression et de dépassement.

GRAND PRIX AVANCEMENT DE LA FEMME

La lauréate sera choisie par le Jury parmi les finalistes des 11 catégories.

Femme dont le cheminement de vie, les réalisations personnelles, professionnelles ou encore l'engagement social s'est révélé une source d'inspiration et de motivation pour toutes les femmes. En ouvrant la voie à d'autres femmes, elle a agi comme agente de changement, elle est devenue un modèle et a contribué de façon notable à l'avancement et à l'épanouissement des femmes dans la société, tous secteurs confondus.

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR ÊTRE CONSIDÉRÉ, LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE :

1. Le Formulaire de mise en candidature (page 7) :

- La ou les catégories dans lesquelles est présentée la candidate doivent être cochées.
- Les renseignements généraux au sujet de la candidate doivent être complets.
- Les renseignements au sujet de l'auteur(e) de la proposition doivent être complets.
- La section « Confirmation de candidature » doit être signée par les cinq (5) personnes requises : la candidate, l'auteur(e) de la proposition ainsi que les trois (3) personnes appuyant la candidature.

2. Le curriculum vitæ abrégé de la candidate, d'un maximum de cinq (5) pages. Toute page excédentaire sera automatiquement rejetée au choix du comité organisateur.

3. Le document de mise en valeur

- Il faut parler de la candidate et de ses réalisations et non parler de son employeur ou de son entreprise. C'est probablement le document le plus important du dossier.
- Doit être écrit à interligne 1,5 et en caractère d'imprimerie Arial 10
- Il est fortement suggéré de rédiger un document de mise en valeur pour chacune des catégories (maximum deux (2)) dans laquelle la candidate est présentée
- Le document de mise en valeur doit contenir seulement quatre (4) pages, et doit être divisé comme suit :

Profil de la candidate (1 page maximum)

- Écrire un bref résumé qui démontre pourquoi votre candidate est une Femme de mérite.

Question 1 : (2 pages maximum)

Quelles sont les réalisations ou les actions ainsi que les embûches et obstacles surmontés les plus marquants qui laissent apparaître les qualités de Femme de mérite de la candidate ?

Question 2 : (1 page maximum)

En quoi la candidate est-elle un modèle, une chef de file dans son secteur d'activité, une agente de changement ou une source d'inspiration positive et de motivation pour son entourage et les femmes en particulier ?

Répondre obligatoirement aux deux questions précédentes en établissant clairement le lien entre les talents et les réalisations de la candidate et la description de la catégorie choisie.

Comme le jury se base uniquement sur les documents qu'il reçoit, il est primordial d'accorder autant d'importance à la présentation des documents qu'à leur contenu.

Le dossier de candidature complet doit être fourni **non broché et non relié**.

Le dossier de candidature complet doit être **reçu au plus tard le vendredi 29 janvier 2010 à 17 h à :**

YWCA Québec

a/s Jury de sélection Femmes de mérite 2010
855, avenue Holland
Québec (Québec) G1S 3S5

Des réponses aux questions les plus fréquemment posées sont accessibles sur le site www.ywcaquebec.qc.ca.

LE PROCESSUS DE SÉLECTION

Étape 1 : Validation du dossier par le comité organisateur.

Étape 2 : Examen des dossiers de candidature par les membres du Jury. Seuls les renseignements exigés dans le dossier de candidature seront considérés pour l'évaluation de la candidature.

Étape 3 : Divulgence du nom des 33 finalistes (3 finalistes par catégorie) retenues par les membres du Jury au cours de la soirée offerte en l'honneur de toutes les candidates, le 23 mars 2010, à Laurier Québec.

Étape 4 : Dévoilement du nom des 12 lauréates le 19 mai 2010, lors du Gala-bénéfice Femmes de mérite, au Hilton Québec.

LA SOIRÉE DES CANDIDATES

Toutes les candidates et les personnes ayant proposé une candidature au Concours Femmes de mérite 2010 seront invitées à une soirée donnée en l'honneur des candidates. Ce cocktail aura lieu le mardi 23 mars 2010, à 18 h, à Laurier Québec, au 2700, boulevard Laurier à Québec. Les représentants de la presse et des invités d'honneur seront aussi sur place pour rendre hommage aux candidates.

Les noms des trois finalistes de chacune des catégories du Concours Femmes de mérite 2010 seront dévoilés dans le cadre de cette soirée. Bien que fortement recommandée, la présence des candidates n'est pas exigée. Les finalistes absentes seront avisées de leur nomination le lendemain de l'événement.

Utilisez toujours
le caractère d'imprimerie
Arial 10, interligne 1,5

Pour renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Carine Gendron, au 418 683-2155, poste 18 ou par courriel à femmesdemerite@ywcaquebec.qc.ca.

LES LAURÉATES FEMMES DE MÉRITE DE 1999 À 2009

Affaires et professions

Louise Cordeau	2009
Josée Drouin	2008
Francine Lortie	2007
Jocelyne Guay	2006
Lise Malouin	2005
Louise Otis	2004
Marie Samson	2003
Renée Dupuis	2002
Lise Julien	2001
Paule Gauthier	2000
Simone Filion	1999

Affaires publiques / Services publics

Hélène Cadrin	2009
Jacinthe Blackburn-Simard	2008
Lynda Cloutier	2007
Francine Martel-Vaillancourt	2006
Monique Leclerc	2005
Nicole Lapointe	2004
Jocelyne Gros Louis	2003
Nathalie Tremblay	2002

Arts et culture

Dominique Turcotte	2009
Claire Simard	2008
Chantal Caron	2007
Élise Paré-Tousignant	2006
Louise Allaire	2005
Bernadette Mélaou Gilles	2004
Christiane Bélanger	2003
Marie-Thérèse Fortin	2002
Hélène Desperrier	2001
Diane Lapierre	2000
Lise Bonenfant	1999

Communication et Journalisme

Françoise Guénette	2006
Karen Macdonald	2005
Nancy Savard	2004
Line-Sylvie Perron	2003
Renée Hudon	2002
Micheline Paradis	2001

Éducation

Manon Théberge	2009
Claudine Bouchard	2008
Silvia Faitelson-Weiser	2007
Anne Thibault	2006
Danielle Riverin-Simard	2005
Marguerite Bourgeois	2004
Édith Côté	2003
Germaine Bolduc	2002
Édith Deleury	2001
Nikole Dubois	2000

Engagement social / Communautaire et philanthropique

Noëlla Guimond	2009
Jeannette Lord	2008
Annick Dufresne	2007
Julie Gagnon	2006
Dominique Chevalier	2005
Marie-Louise Makdissi	2004
Lucie Basile	2003
Lise Fortin	2002
Francine Roberge	2001
Cécile Girard	2000
Gisèle Vézina Dupont	1999

Entrepreneuriat

Lucie Bergeron	2009
Renée Rivest	2008
Marie-Claude de Billy	2007
Marie-Josée Garneau	2006
Fernand Boisvert	2005
Danielle Déry	2004
Francine Poulin	2003
Manon Pelletier	2002
Lyse Boivin Matton	2001
Annie Bellavance	2000

Grand prix Avancement de la femme

Louise Gareau	2009
Nadia Ghazzali	2008
Rosette Côté	2007
France Thibault	2006
Diane Lavallée	2005
Huguette Dagenais	2004
Pauline Gingras	2003
Claire L'Heureux-Dubé	2002
Anne Couture	2001
Marthe Asselin-Vaillancourt	2000
Micheline Simard	1999

Jeune femme de mérite

Sarah-Ève Pelletier	2009
Marie-Pier Lavoie	2008
Mélanie Jutras	2007
Laurence Fortin-Pellerin	2006
Catherine Larouche	2005
Marlène Dufour	2004
Cindy Fortin	2003
Dominique-Anne Roy	2002
Stéphanie Trudel	2001
Valérie Gosselin	2000
Mélanie Turgeon	1999

Métier non traditionnel

Nicole Trépanier	2008
------------------	------

Métier non traditionnel & Sciences et technologie

Sylvie Tousignant	2009
-------------------	------

Santé

Marie-Paul Ross	2009
Marie-Claude Rhéaume	2008
Julie Bestman-Smith	2007
Louise Provencher	2006
Janine Matte	2005
Édith Guilbert	2004
Céline Bouchard	2003
Marie-Ange Pongis-Khandjian	2002
Mary Schaefer Lamontagne	2001



Le pendentif des lauréates Femmes de mérite conçu et réalisé par Bijouterie Fortuna.

Sciences et technologie

Chantal Guillemette	2008
Lucie Germain	2007
Thérèse Di Paolo-Chênevert	2006
Véronique Gilain	2005
Marie-Claude Beaulieu	2004
Sophie D'Amours	2003
Chantal Arguin	2002
Anne-Marie Leclerc	2001

Sciences, technologie et santé

Carol L. Richards	2000
Claire Deschênes	1999

Sports

Guylaine Demers	2009
Brigitte Gagné	2008
Monette Leblanc	2006
Nancy Éthier	2005
Marie-Nathalie Collin	2004
Linda Marquis	2003
Jocelyne Carrier	2002
Andrée Ruest	2001
Johanne Bégin	2000
Hélène Simard	1999

Prix Hommage

Ann Martell	2008
Françoise Mercure	2003

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE - CONCOURS FEMMES DE MÉRITE 2010

N.B. : Fournir une copie non brochée et non reliée

Catégorie(s) choisie(s) (cocher un maximum de deux catégories)

- Affaires et professions
 Arts et culture
 Éducation
 Engagement social
 Entrepreneuriat
- Jeune femme de mérite (indiquer la date de naissance de la candidate) (____/____/____)
 Métier non traditionnel

- Santé
 Sciences et technologie
 Services publics
 Sports

Note : La lauréate de la catégorie Grand prix Avancement de la femme sera nommée par les membres du Jury parmi les 33 finalistes choisis pour les 11 catégories.

Renseignements généraux au sujet de la candidate

Nom _____
Prénom _____
Occupation (titre) _____
Employeur (s'il y a lieu) _____
Adresse résidence _____
Ville _____
Code postal _____ Téléphone (rés.) _____
Courriel (rés.) _____
Adresse bureau _____
Ville _____
Code postal _____ Téléphone (bur.) _____
Télécopieur _____ Courriel (bur.) _____

Joindre le curriculum vitae abrégé de la candidate, maximum cinq (5) pages. Notez que toute page excédentaire sera automatiquement rejetée.

Joindre le document de mise en valeur, maximum quatre (4) pages (un document pour chacune des catégories dans laquelle la candidature est soumise). Notez que toute page excédentaire sera automatiquement rejetée. Voir la section « Dossier de candidature » à la page 5 pour connaître la procédure de préparation du dossier.

Confirmation de candidature

Je, _____, confirme accepter que ma candidature soit présentée par _____ au Concours Femmes de mérite 2010. J'atteste avoir pris connaissance des critères d'admissibilité et des règlements énoncés dans le cahier de mise en candidature et je m'engage à m'y conformer en tous points.

Signé à (ville) _____, ce (date) _____

Signature de la candidate

Signature de l'auteur(e) de la proposition

Renseignements au sujet de l'auteur(e) de la proposition

(Toute personne, quel que soit son âge, peut soumettre une candidature. Il n'est pas nécessaire d'appartenir à un groupe ou à une association pour soumettre une candidature.)

Nom _____
Prénom _____
Occupation (titre) _____
Employeur (s'il y a lieu) _____
Adresse résidence _____
Ville _____
Code postal _____ Téléphone (rés.) _____
Courriel (rés.) _____
Adresse bureau _____
Ville _____
Code postal _____ Téléphone (bur.) _____
Télécopieur _____ Courriel (bur.) _____

Cette candidature est appuyée par les trois (3) personnes suivantes : (Toute personne, quel que soit son âge, peut appuyer la candidature. Il n'est pas nécessaire d'appartenir à un groupe ou à une association pour soutenir une candidature.)

1. Nom et prénom (lettres moulées) _____ Numéro de téléphone _____
Signature (obligatoire) _____

2. Nom et prénom (lettres moulées) _____ Numéro de téléphone _____
Signature (obligatoire) _____

3. Nom et prénom (lettres moulées) _____ Numéro de téléphone _____
Signature (obligatoire) _____



12^e CONCOURS

FEMMES DE MÉRITE 2010

FORMULAIRE
DE MISE EN CANDIDATURE

Date limite du concours :
le vendredi 29 janvier 2010 à 17 h

YWCA
QUÉBEC

A close-up photograph of a woman's eyes, looking directly at the camera. The image is overlaid with a blue and teal color scheme. The background is a soft-focus portrait of her face, with her eyes being the central focus. The lighting is natural, highlighting the texture of her skin and the color of her eyes.

4^e CONCOURS

PRIX GOUVERNANCE PLURI'ELLES 2010

FORMULAIRE
DE MISE EN CANDIDATURE

Pour les organisations qui se démarquent
par l'augmentation de la présence des femmes
à leurs instances décisionnelles.

Date limite du concours :
le vendredi 29 janvier 2010 à 17 h

YWCA
QUÉBEC

Une instance décisionnelle se définit comme un lieu de pouvoir et fait référence à des postes électifs ou non.

Dans ce concours, nous mettons l'accent sur les conseils d'administration et les différents comités permanents ou ad hoc qui relèvent d'un conseil d'administration.

Renseignements généraux au sujet de l'organisation candidate

Nom de l'organisation _____

Nom de la personne-ressource _____

Occupation (titre) _____

Adresse de l'organisation _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

Courriel(rés.) _____

Type d'organisation :

- Organisme à but non lucratif Coopérative
 Entreprise privée Organisme public ou parapublic

- Est-ce que la place qu'occupent les **femmes** sur vos **instances décisionnelles** est une priorité pour votre organisation? Oui Non
- Avez-vous mis en place des **mesures** ou **politiques** spéciales pour atteindre un objectif spécifique en ce sens? Oui Non
 - Si oui, quelles sont-elles, quand et comment les appliquez-vous? _____

- Si oui, **joindre le plan des mesures et politiques appliquées.**

- Joindre un texte de présentation de votre organisation (trois (3) pages maximum) qui comprend :
 - la mission de l'organisation
 - un bref historique
 - un aperçu des mesures positives mises en place pour atteindre la parité à vos instances
 - les difficultés rencontrées, s'il y a lieu

Ratios du conseil d'administration et du comité exécutif

- Actuellement, votre **conseil d'administration** compte combien de membres? _____
 - De ce nombre, combien de femmes? _____
 - Quel est le ratio des femmes par rapport aux hommes siégeant à votre conseil d'administration depuis les cinq dernières années?
 2005 - _____%, 2006 - _____%, 2007 - _____%, 2008 - _____%, 2009 - _____%

- Est-ce que votre instance a un comité exécutif? Oui Non
 - Combien compte-t-il de membres? _____
 - Combien y a-t-il de femmes? _____
 - Quel est le ratio des femmes par rapport aux hommes siégeant à votre comité exécutif depuis les cinq dernières années?
 2005 - _____%, 2006 - _____%, 2007 - _____%, 2008 - _____%, 2009 - _____%

Comités qui relèvent du conseil d'administration

(permanents ou ad hoc)

- Combien de comités relevant du C.A. comptez-vous dans votre organisation? _____
- Est-ce que les femmes sont présentes dans tous vos comités? Oui Non
 - Si non, combien de comités comptent des femmes? _____
- Combien de femmes président les comités? _____
- Quel est le ratio de femmes qui ont présidé les comités dans les cinq dernières années?
 2005 - _____%, 2006 - _____%, 2007 - _____%, 2008 - _____%, 2009 - _____%

La relève - les moins de 35 ans

- Quel est le nombre de jeunes femmes de moins de 35 ans siégeant à votre C.A.? _____
- Quel est le ratio de jeunes femmes de moins de 35 ans par rapport aux autres personnes siégeant à votre C.A. depuis les cinq dernières années?
 2005 - _____%, 2006 - _____%, 2007 - _____%, 2008 - _____%, 2009 - _____%
- Quel est le nombre de femmes de moins de 35 ans siégeant à votre comité exécutif? _____
- Quel est le ratio de jeunes femmes de moins de 35 ans par rapport aux autres personnes siégeant à votre comité exécutif depuis les cinq dernières années?
 2005 - _____%, 2006 - _____%, 2007 - _____%, 2008 - _____%, 2009 - _____%
- Vous êtes-vous fixé un nombre de jeunes femmes de moins de 35 ans à accueillir au sein de votre instance? Oui Non
 - Si oui, quelles mesures ou politiques avez-vous mises en place au sein de votre instance afin d'atteindre cet objectif? _____

Vous avez jusqu'au **vendredi 29 janvier 2010 à 17 h** pour nous faire parvenir le formulaire de mise en candidature du Prix Gouvernance Pluri'elles.

Assurez-vous que vous avez inclus : le formulaire, votre texte de présentation (trois pages maximum), pièces justificatives, s'il y a lieu. Le caractère d'imprimerie utilisé pour écrire les textes doit être Arial 10, interligne 1,5.

LE PRIX GOUVERNANCE PLURI'ELLES

Mesure positive de reconnaissance et d'encouragement qui souligne la volonté et les gestes concrets posés par une organisation pour atteindre une meilleure représentation féminine au sein de ses instances décisionnelles, le **Prix Gouvernance Pluri'elles** sera remis lors du **Gala-bénéfice Femmes de mérite**, le 19 mai 2010, au Hilton Québec.

Voici les organisations qui, depuis trois ans, ont mérité ce prestigieux prix :

2009	Institut Canadien de Québec
2008	Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
2007	Industrielle Alliance

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Peuvent participer les
 - organismes à but non lucratif
 - coopératives
 - entreprises privées
 - organismes publics et parapublics
- Les organisations candidates au Prix Gouvernance Pluri'elles doivent :
 - être localisées dans la province de Québec
 - avoir un conseil d'administration mixte
 - remplir le formulaire de mise en candidature – Prix Gouvernance Pluri'elles 2010
 - fournir un texte de trois pages maximum qui présente l'organisation, sa mission et ses réalisations en matière de parité. Le texte doit être rédigé en **Arial 10, interligne 1,5**.
- Le dossier de candidature complet doit être fourni **non broché et non relié**.
- Le dossier de candidature complet doit être **reçu au plus tard le vendredi 29 janvier 2010 à 17 h** à :

YWCA Québec

a/s Jury Prix Gouvernance Pluri'elles 2010
855, avenue Holland
Québec (Québec) G1S 3S5

CRITÈRES DE SÉLECTION

Un Jury évaluera :

- les mesures particulières prises pour atteindre la parité;
- la place réservée aux jeunes femmes de moins de 35 ans;
- les ratios hommes-femmes sur le conseil d'administration, le comité exécutif et les comités qui relèvent du conseil d'administration ainsi que l'évolution de ces ratios;
- les politiques de gouvernance mise en place afin d'atteindre la parité (l'organisation doit fournir la preuve de l'existence desdites politiques).

PROCESSUS DE SÉLECTION

Parmi les candidatures reçues, deux (2) organisations deviendront finalistes. Les finalistes seront avisées par lettre au plus tard le 31 mars 2010. L'organisation lauréate recevra le Prix Gouvernance Pluri'elles lors du Gala-bénéfice Femmes de mérite, le 19 mai 2010. Les organisations finalistes recevront un billet de courtoisie pour assister au gala. L'organisation lauréate doit être présente lors de cette soirée afin de recevoir le prix.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Valérie Beaudoin, au 418 683-2155, poste 32 ou par courriel à valerie.beaudoin@ywcaquebec.qc.ca.

YWCA Québec

855, avenue Holland

Québec (Québec) G1S 3S5

T - 418 683-2155 • F - 418 683-5526

femmesdemerite@ywcaquebec.qc.ca

www.ywcaquebec.qc.ca

Le formulaire de mise en candidature peut être téléchargé à partir du site internet.



Imprimé sur du Enviro100
papier 100% postconsommation



Côté fleuve • Communication de la marque